

Procès-Verbal de l'assemblée mensuelle du 01.05.2024

Ouverture de l'assemblée à: 19h30 37 Participants

Présentations:

En l'absence du Président, Sylvie préside la séance mensuelle et souhaite la bienvenue aux participants.

Admissions / Démissions / Exclusions:

/

Correspondance:

/

La parole au président :

Sont excusés pour cette séance Peter, Christian et Philippe malheureusement retenus pour d'autres engagements. Le Comité est donc représenté par Sylvie, Anouchka et Georges.

Sylvie soulève la démission avec effet immédiat du vice-Président. Selon les statuts du Club cette nouvelle nécessite l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire dans les 2 mois pour l'élection d'un(e) nouveau/nouvelle vice-président(e) qui aura lieu le 21 juin prochain aux Evaux. Une convocation sera envoyée aux membres prochainement. Un candidat a déjà fait part de son intérêt, il s'agit de Fabrice Favarger. Rappelons que toute candidature aux différents postes vacants peut être envoyée au Comité avec un délai de 1 mois avant l'assemblée générale annuelle 2024.

Les candidatures enregistrées à ce jour pour les différents postes à pourvoir sont les suivants :

- Présidence : Sylvie Rotelli
- Vice-Présidence : Fabrice Favarger
- Trésorerie : Josie Simon
- Secrétariat : Nathalie Delvecchio
- Philippe Lamoureux, en tant que responsable événementiel ad-intérim nécessitera également un vote pour le poste qu'il occupe. A voir si cette élection aura lieu durant l'assemblée extraordinaire

Depuis 2002, les statuts et règlement n'ont pas bougé. Certains éléments nécessitent une mise à jour et sont actuellement en cours de relecture auprès du Président et de notre avocat, également membre du Club. Les nouvelles versions vous seront communiquées 1 mois avant l'assemblée générale annuelle.

A l'issue de la soirée annuelle samedi dernier, Sylvie remercie chaleureusement, au nom du Club, Georges, son épouse Véronique, sa famille ainsi que les participants qui ont apporté leur aide.

La parole au trésorier:

Sylvie annonce l'envoi de 15 rappels pour non-paiement de la cotisation annuelle. Deux membres ont payé et un troisième membre a demandé un report. Un 3^e rappel sera envoyé aux membre avec un délai de 30 jours, selon le règlement, pour s'acquitter du montant avant leur exclusion du club.

La parole aux diverses commissions:

La sortie organisée en avril dernier avec la visite aux Parcs des Oiseaux par Patrick Simon a été fort appréciée et nous le remercions.

Patrick Troller organisera la sortie de nuite « Chauve-souris » le 25 mai. Il est demandé de bien réfléchir avant de s'inscrire ; il s'agit en effet de rouler durant la nuit (22h00 à 2h00). Un repas au restaurant est prévu avant la virée. Un framadate sera envoyé.

Les inscriptions à la sortie Auvergne organisée sur 2 jours les 15 et 16 juin par Christophe Jacquemoud sont ouvertes jusqu'au 4 mai prochain.

Sylvie soulève le point des escortes à nouveau au point du jour. Le Comité a décidé de limiter ces dernières à maximum 4 événements par année et une participation jusqu'à 20 personnes. Au-delà, le Club ne s'engage pas pour des événements supplémentaires mais chacun est libre de s'inscrire directement auprès des organisateurs.

L'objectif : Ne pas arrêter mais limiter ! C'est aussi une bonne image pour notre Club. Rappelons le but premier du Club qui est de se faire plaisir et rouler.

Patrick Troller revient sur ce point, notamment la pression ressentie au sein du Comité et auprès des membres avec un événement de taille prévu cet été qui dépasse nos compétences.

Mais n'oublions pas que notre Club a une section gouvernée par notre vice-président, déléguée au responsable Evénements, sans devoir en impliquer le Comité. Philippe Lamoureux qui reprend aujourd'hui le flambeau constate la complexité de la tâche. L'événement prévu avec 40 motards ne sera jamais atteint le jeudi. En mémoire à Christophe Amiot, qui était totalement engagé avec dévouement pour ces événements, a sans doute surestimé le côté professionnel de ces courses et le côté loisirs que le club engage. On se doit néanmoins pour le compte du BMW Moto Club Genève de ne pas renoncer. Cette année est exceptionnelle et les mesures réductives seront prises pour l'an prochain.

Christophe Jacquemoud rebondit sur ce point. Il soulève ne jamais avoir été écouté et la philosophie de notre Club se veut de pouvoir échanger, écouter et entendre.

Sylvie rappelle que notre Comité ne décide pas des événements. Merci également à Georges pour son investissement aux côtés de Philippe.



Claude Dupertuis, ancien Président, prend la parole et soulève que la vie au sein du Comité n'a pas toujours été facile et qu'il est nécessaire de pouvoir parler ouvertement des divers sujets. Il demande à tous de ramener de la sérénité au sein du Club en apportant soutien et confiance en apportant à celles et ceux qui oeuvrent pour le Club un esprit solidaire.

Heidi Risacher demande quel est le nombre de participants pour le Marathon les 4 et 5 mai. Georges répond 12 motards pour le samedi et 27 pour le dimanche.

Le championnat de Suisse aura lieu quant à lui le 20 juin et nécessite 40 motards.

Les escortes des samedis et dimanche 21 et 22 juin regroupent le Sprinter Club du Lignon, le Défi Boscardin adultes et la course classique genevoise. Année exceptionnelle.

Matériel

Georges va envoyer une information via le Forum concernant la commande de nouveaux tours de cou avec photo. Il faudra un délai de 6 à 8 semaines pour la livraison.

Le Comité a décidé d'en offrir un par membre et le solde sera mis en vente dans la boutique.

Divers et propositions individuelles :

Fabrice Favarger rappelle sa sortie Joe Bar le 20 juillet avec objectif la visite des entrailles d'un barrage. Il reste encore des places.

Patrick Troller soulève le fait que seuls 3 membres du Comité sont présents ce soir et remercie Sylvie d'avoir assuré la présidence de cette séance.

Prochaine mensuelle le 5 juin 2024

Clôture de l'assemblée à: 19h55

